

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX RELATIONS EUROPÉENNES, INTERNATIONALES ET A LA COOPÉRATION

DEMANDE DE SUBVENTION POUR ÉCHANGES DE CLASSES A L'ÉTRANGER (HORS ALLEMAGNE) ETABLISSEMENTS PUBLICS ANNEE CIVILE 2018

BIR n°5 du 9 octobre 2017

Réf. : DAREIC

Seuls les établissements bénéficiant d'un appariement signé ou en cours de signature peuvent solliciter une subvention pour un échange d'élèves avec le pays partenaire.

La répartition des moyens privilégiera en particulier :

- 1- l'ouverture internationale de l'enseignement professionnel et technologique ;
- 2- les échanges à objectifs culturels et linguistiques dans le cadre des sections européennes ;
- 3- tout partenariat concernant un pays, une région avec lequel l'académie a signé une convention.

Conditions :

1. Ne pourront être financés que les échanges de classes basés sur la réciprocité.
2. Seul le déplacement à l'étranger des élèves durant l'année civile 2018 peut être soutenu financièrement à l'exclusion de l'hébergement.
3. L'accent doit être mis, dans l'élaboration et la définition du projet, sur :
 - l'amélioration des compétences linguistiques des élèves,
 - l'amélioration des compétences interculturelles des élèves,
 - le choix avec le partenaire étranger d'un thème permettant un travail transversal avec les enseignants de la classe,
 - l'élaboration, autour du projet d'échange, d'un véritable projet pédagogique,
 - les résultats attendus pour la classe et pour l'établissement,
 - l'amélioration des compétences linguistiques des élèves,
 - enfin, la cohérence du budget prévisionnel ; en particulier, les possibilités de cofinancement devront être soigneusement étudiées afin de limiter la participation des familles.
- 4- La subvention allouée **n'est pas cumulable** avec une subvention européenne pour un échange d'élèves, sauf cas particulier, ni avec une subvention de l'Office franco -allemand pour la jeunesse (OFAJ)
- 5- Pour les échanges de classes à l'étranger sauf Allemagne, le formulaire à utiliser est téléchargeable sur : <http://www.ac-lyon.fr/cid89517/programmes-europeens-internationaux.html> (ou annexe jointe)

Durée du séjour - accompagnement :

Le séjour doit être d'une durée de 2 semaines au moins (déplacement compris) dont la moitié au moins en période scolaire du pays d'accueil. Cette durée pourra en cas de nécessité être réduite, mais elle sera dans tous les cas égale ou supérieure à 7 jours. Un hébergement familial réciproque sera si possible prévu.

Le nombre d'accompagnateurs conseillé est de 1 pour 12 élèves en collège, de 1 pour 15 élèves en lycée ; en tout état de cause, ce nombre ne peut être inférieur à 2. Il appartient au chef d'établissement d'organiser cet encadrement. Pour rappel : un assistant de langue n'est pas considéré comme un accompagnateur.

Il convient de bien prendre note que :

- l'attribution d'une subvention n'a pas un caractère automatique.

- la mention section européenne doit être clairement portée sur le formulaire, ainsi que le nombre d'élèves de ces sections participant au voyage.
- les établissements subventionnés s'engagent à produire un compte rendu pédagogique et financier de l'échange.
- En cas de demandes multiples, les établissements veilleront à établir un **ordre de priorité.**

Toutes les informations relatives aux demandes d'appariement (informations et formulaire-type) et au compte rendu financier (formulaire-type) sont disponibles sur le site de l'académie de Lyon : <http://www.ac-lyon.fr/cid90765/les-appariements.html> et en annexe

Date limite du dépôt du dossier : 31 janvier 2018

Aucune demande déposée après cette date ne pourra être prise en compte



Délégation académique
aux relations
européennes, internationales
et à la coopération

Échanges internationaux

Demande de subvention année civile 2018

Ann

Établissement public français demandeur

Nom :

Adresse :

Tél :

Mél :

Appariement : oui non en cours

N° d'appariement :

Professeur coordinateur :

Tél :

Mél :

Pays partenaire :

Ville / Région :

Établissement étranger partenaire

Nom :

Adresse :

Dates prévues pour l'échange

Des français à l'étranger :
/ / 2018

Des étrangers en France :

Titre du projet

Elèves français

Niveau(x) :

Nombre d'élèves :

Elèves de sections européennes : oui non

si oui, combien ? :

Elèves de classe bilangue : oui non

si oui, combien ? :

L'homogénéité d'un niveau est un critère essentiel de validité de l'échange.

Organisation du voyage

Nombre d'accompagnateurs prévu :

(Recommandations: école - collège : un accompagnateur pour 12 élèves ; lycée : un accompagnateur pour 15 élèves ; deux accompagnateurs au minimum quel que soit le groupe)

Mode d'hébergement prévu :

Mode de transport prévu :

Projet d'établissement

Précisez l'axe du projet dans lequel cette action s'inscrit :

Éléments budgétaires (rappel)

Coût total du projet d'échange :

Subvention demandée au rectorat (aide au déplacement des élèves français):

Ce dossier est à envoyer au Rectorat – DAREIC, 92 rue de Marseille BP 7227 69354 Lyon Cedex 07 – avant le :

31 janvier 2018

Descriptif du projet

Contexte du partenariat :

Objectifs à atteindre :

Contenu du projet (programme, itinéraire, thème, actions prévues, productions envisagées) :

Disciplines concernées par le projet :

Evaluation (préciser les indicateurs retenus) :

Budget prévisionnel

Afin de limiter la participation des familles, il est conseillé de rechercher tous les cofinancements envisageables : collectivités locales, associations nationales ou régionales, O.N.G., entreprises, associations de parents d'élèves, aide de l'établissement, fonds social pour les élèves défavorisés...

PRÉVISIONS DE DÉPENSES		PRÉVISIONS DE RECETTES	
Frais de transport		Collectivités locales (conseil régional, conseil général, mairie)	
Assurances		Associations, entreprises	
Dépenses d'ordre culturel et pédagogique		Participation de l'établissement	
Frais de réception et d'accueil des étrangers en France		Participation demandée aux familles	
Divers (précisez)		Autres recettes (précisez)	
		Subvention demandée au rectorat	
TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES	

Avis du Conseil d'Administration et date de réunion du CA

**Observations éventuelles et signature du Chef d'établissement
(ordre de priorité en cas de demandes multiples)**

date et signature: